



ND 610 A CITRON



Utilisateurs :

Professionnels de la restauration, personnels d'entretien (cantine, cafétéria, cuisine centrale...),...

Avantages produit :

- Dégraissant Désinfectant prêt à l'emploi.
- Contact alimentaire après rinçage à l'eau potable.
- Activité bactéricide selon la norme NF EN 1276 à 20°C en 5 minutes.
- Actif sur Salmonelle et Listeria.
- Recommandé pour l'entretien de l'inox.
- Utilisable sur tous types de surfaces lavables.
- Sans impact sur les fosses septiques si utilisé selon les recommandations.
- Produit conçu et fabriqué en France.

Domaine d'utilisation :

Le **VRAI PROFESSIONNEL ND 610 A CITRON** dégraisse et désinfecte tous types de surfaces (peintes, stratifiées, email, céramiques, inox, etc). Bactéricide conformément à la norme la norme NF EN 1276 en conditions de saleté en 5 minutes à 20°C. Actif sur Salmonelle et Listeria selon la norme NF EN 1276 en conditions de saleté, en 5 minutes à 20°C. Apte au contact alimentaire après rinçage à l'eau potable (conforme à l'arrêté du 19/12/2013).

Dosage et mode d'emploi :

Appliquer sur la surface à nettoyer. Laisser agir 5 minutes. Essuyer ou rincer avec une éponge humide. Laisser sécher.

Caractéristiques :

- Aspect : liquide
- Couleur : jaune
- Odeur : citronnée
- Masse volumique (20° C) : 1 g/cm³
- pH : 3,5



Environnement et sécurité :

- Conforme au règlement européen n°648/2004 relatif aux détergents : tensio-actifs facilement biodégradables selon la norme OCDE 301.
- Produit biocide à usage professionnel et grand public (TP2 - TP4).
- Emballage recyclable.
- Conforme à l'arrêté du 19/12/2013 relatif aux produits d'entretien destinés aux surfaces pouvant entrer en contact avec des denrées alimentaires (rinçage obligatoire).



La sélection rigoureuse de nos **biodérivés de Pin des Landes**, choisis pour leurs propriétés en hygiène et propreté, garantit l'efficacité détergente, dégraissante ou odorisante de nos formulations. Elle contribue à la sécurité des utilisateurs et au respect de l'environnement.

Composition :

Moins de 5 % : agents de surface anioniques ; agents de surface non ioniques ; parfum, désinfectant (acide glycolique n° CAS 79-14-1 -1,8 g/l).

Précautions d'emploi :

ATTENTION



Provoque une sévère irritation des yeux. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. **Instructions de premiers secours : en cas de contact avec les yeux :** rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. **Si l'irritation oculaire persiste :** consulter un médecin. **Élimination du produit et de l'emballage :** éliminer le produit et son récipient par un collecteur ou un organisme agréé. Nettoyage du matériel : rincer le matériel d'application à l'eau claire après utilisation. Dangereux. Respectez les précautions d'emploi. Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. **Fiche de données de sécurité disponible sur www.quickfds.fr.**

Données logistiques :

	750 ml
Code Action Pin	4744
Gencod	3 519220 047445
Poids net	0,75 Kg
Poids brut	0,83 Kg
Dim. uv en mm	H.245 x L.117 x l.66



NOTRE ENGAGEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ce produit a été conçu et fabriqué en France sous un système de management intégré certifié ISO 9001 (qualité), ISO 14001 (environnement) et OHSAS 18001 (santé et sécurité).

Ces certifications consacrent notre engagement dans le **DÉVELOPPEMENT DURABLE** basé sur le développement de produits éco-conçus, respectueux de l'environnement et de la sécurité des utilisateurs et sur l'utilisation de matières premières d'origine naturelle issues, pour l'essentiel, du Pin des Landes dont le massif forestier est géré et renouvelé.



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.12.2014

Numéro de version 1

Révision: 09.12.2014

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit: Le VRAI PROFESSIONNEL ND 610 A CITRON**
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **Emploi de la substance / de la préparation**
Détergent
Désinfectant
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
ACTION PIN
ZI de Cazalieu
CS 60030
40260 CASTETS
FRANCE
tel: 33-(0)-558550700
fax: 33-(0)-558550707
fds@action-pin.fr
- **Service chargé des renseignements:** Commercial
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:** INRS/ORFILA :01 45 42 59 59

2 Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **2.1.1 Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS07

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

- **2.1.2 Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE** néant
- **Système de classification:**
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**



GHS07

- **Mention d'avertissement** Attention
- **Mentions de danger**
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Conseils de prudence**
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P264 Se laver soigneusement après manipulation.

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.12.2014

Numéro de version 1

Révision: 09.12.2014

Nom du produit: Le VRAI PROFESSIONNEL ND 610 A CITRON

(suite de la page 1)

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

· **Indications complémentaires:**

Contient parfum. Peut produire une réaction allergique.

· **2.3 Autres dangers**

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

· **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description:** Préparation désinfectante, nettoyante et dégraissante (prête à l'emploi) pour sols et surfaces.

· **Composants dangereux:**

CAS: 79-14-1 EINECS: 201-180-5	acide glycolique C R34; Xn R22 Skin Corr. 1B, H314; Acute Tox. 4, H302	<1%
	parfum Xn R68-65; Xi R43 Muta. 2, H341; Asp. Tox. 1, H304; Skin Sens. 1, H317	<1%
	Acide lauryl ether carboxylique Xi R38-41 Eye Dam. 1, H318; Skin Irrit. 2, H315	<1%

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

· **4.1 Description des premiers secours**

· **Remarques générales:** Aucune mesure particulière n'est requise.

· **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Enlever les lentilles de contact.

· **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **Indications destinées au médecin:**

· **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· **5.1 Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.12.2014

Numéro de version 1

Révision: 09.12.2014

Nom du produit: Le VRAI PROFESSIONNEL ND 610 A CITRON

(suite de la page 2)

- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Equipement de protection individuel.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Pas nécessaire.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Nettoyer soigneusement le lieu de l'accident. Les produits qui conviennent sont:
Eau
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Éliminer la matière collectée conformément à la réglementation.
Petite quantité :
Absorber le liquide répandu avec un absorbant inerte. Recueillir et placer dans un récipient approprié correctement étiqueté. Fermer le récipient avant élimination.
Grande quantité :
Stopper la fuite si cela peut être réalisé sans danger. Endiguer. Aspirer autant de liquide que possible à l'aide d'une pompe antidéflagrante ou d'une pompe manuelle. Absorber le liquide restant avec un absorbant inerte. Recueillir et placer dans un récipient approprié correctement étiqueté. Fermer le récipient avant élimination. N'utiliser que des équipements anti étincelle.
- **6.4 Référence à d'autres sections**
Aucune substance dangereuse n'est dégagée.
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection individuelle, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Température maximale de stockage : < 35 °C
Température minimale de stockage : > 0 °C
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Prévoir des fontaines oculaires et une bonne ventilation dans les locaux où le produit est manipulé de façon constante et en grandes quantités.
- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.12.2014

Numéro de version 1

Révision: 09.12.2014

Nom du produit: Le VRAI PROFESSIONNEL ND 610 A CITRON

(suite de la page 3)

- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Equipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.
- **Protection des mains:**



Gants de protection

- **Matériau des gants**
Gants de protection résistants aux produits chimiques (norme EN 374-1). Ils doivent être remplacés régulièrement et aux premiers signes de dégradation
Caoutchouc nitrile
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux:**



Lunettes de protection

- **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Indications générales.**
- **Aspect:**
 - **Forme:** Liquide
 - **Couleur:** Jaune clair
 - **Odeur:** Citronnée
 - **Seuil olfactif:** Non déterminé.
- **valeur du pH à 20 °C:** 3,3
- **Changement d'état**
 - **Point de fusion:** Non déterminé.
 - **Point d'ébullition:** Non déterminé.
- **Point d'éclair:** Non applicable.
- **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif.
- **Densité à 20 °C:** 1,005 g/cm³
- **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:** Soluble
- **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité**
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.12.2014

Numéro de version 1

Révision: 09.12.2014

Nom du produit: Le VRAI PROFESSIONNEL ND 610 A CITRON

(suite de la page 4)

- **10.5 Matières incompatibles:** Ne pas mélanger avec d'autres produits.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Aucun, dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

11 Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë:**
- **Effet primaire d'irritation:**
- **de la peau:** Pas d'effet d'irritation.
- **des yeux:** Effet d'irritation.
- **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Toxicocinétique, métabolisme et distribution** Pas de données disponibles à ce jour
- **Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)** Pas de données disponibles à ce jour
- **Toxicité par administration répétée** Pas de données disponibles à ce jour
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)** Pas de données disponibles à ce jour

12 Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Le produit est facilement biodégradable.
- **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Solubilité avec l'eau: soluble
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** données non disponibles à ce jour
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Elimination du produit/de l'emballage**
Recycler ou éliminer l'emballage de préférence par un collecteur ou un organisme agréé.
- **Code déchet:**
07 06 : déchet provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques
20 01 29: détergent contenant des substances dangereuses
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Bien vider et bien rincer; rendre inutilisable.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau

14 Informations relatives au transport

- **14.1 No ONU**
- **ADR, ADN, IMDG, IATA** néant

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.12.2014

Numéro de version 1

Révision: 09.12.2014

Nom du produit: Le VRAI PROFESSIONNEL ND 610 A CITRON

(suite de la page 5)

· 14.2 Nom d'expédition des Nations unies · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport · ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	néant
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement:	Non applicable.
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
· "Règlement type" de l'ONU:	-

15 Informations réglementaires

- Informations relatives au Règlement Détergents CE n° 648/2004 et 907/2006
Contient parmi d'autres constituants:

- moins de 5%:

agents de surface anioniques
agents de surfaces non ioniques
parfum
desinfectant
octylisothiazolinone, methylchloroisothiazolinone, méthylisothiazolinone

- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.
29072-B1

- Phrases R et/ou H pertinentes:

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

R22 Nocif en cas d'ingestion.
R34 Provoque des brûlures.
R38 Irritant pour la peau.
R41 Risque de lésions oculaires graves.
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R68 Possibilité d'effets irréversibles.

- Service établissant la fiche technique: Marketing

- Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association

(suite page 7)

FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.12.2014

Numéro de version 1

Révision: 09.12.2014

Nom du produit: Le VRAI PROFESSIONNEL ND 610 A CITRON

(suite de la page 6)

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

· * **Données modifiées par rapport à la version précédente**

Les astérisques sur le côté gauche indiquent qu'il y a eu une modification dans le paragraphe depuis la dernière version.
version 1.1

FR

Desamais.fr